Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1808 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Pascal VOSPETTE, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 18 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260618-2026-1808-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1811 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Amélie DELTOUR, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1811-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1812 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Andy DUTRIEU, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1812-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1813 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Brigitte LECOUSTRE, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1813-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1814 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Chantal LEVRAY, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1814-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1815 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Delphine MALIDAN, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1815-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1816 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Eric LEBAS, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1816-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1817 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Hélène DELECOURT-TOURNEUR, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1817-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1818 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Isabelle HUDELLE, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1818-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1819 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Jean-Christophe POCHET, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1819-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1820 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Joëlle GREUET, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE * (P.-de-C.) *

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1820-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1821 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Madame Martine MENAIS, Conseillère Municipale en notre commune, est déléguée pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressée.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1821-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1822 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Olivier BRUNET, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1822-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1823 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Rodrigues HERMANT, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1823-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1824 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Stéphane HAELEWYCK, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1824-AI
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1825 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Stéphane MILAMON, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1825-AI
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2026-1826 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Thomas LEGRAND, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1826-AI
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

Ville de Longuenesse	ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	20261827 ECPP
		Nature de l'acte	Arrêté
		Matière de l'acte	5.5.1

OBJET : Délégation de fonction d'Officier de l'État-Civil

Nous soussignés, Christian COUPEZ, Maire de la ville de Longuenesse,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Maire de déléguer ses fonctions à des Conseillers Municipaux,

ARRETONS

Article 1er : Monsieur Matthieu LEGROIS, Conseiller Municipal en notre commune, est délégué pour exercer en nos lieux et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'État-Civil de ladite commune pour la célébration de mariages pendant la durée de son mandat.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Procureur de la République et notifié à l'intéressé.

Fait à LONGUENESSE, le 19 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LONGUENESSE (P.-de-C.)

Christian COUPEZ

Publication le 23/06/2026

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20260619-2026-1827-AI
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026